

TAXE PROFESSIONNELLE... REFORME DES COLLECTIVITES LOCALES...

Le débat en cours,...

Mes idées,....

Les libertés locales à défendre,

La tentation d'un nouveau centralisme parisien...

Jean-Pierre BOUQUET – membre du Comité directeur des Maires de France - s'engage.

Rubrique I

L'ETAT DU DEBAT

◆ D'abord analyser et informer à propose de la réforme territoriale

- Courrier de Jean-Pierre BOUQUET adressé le 18 septembre 2009 [à tous les maires de la Marne](#).
- Note de synthèse réalisée en juillet 2009 par [le maire de Vitry-le-François](#) sur le projet de réforme rendu public par le ministre de l'Intérieur.

◆ Agir : Appel aux maires de la Marne

- Courrier de Jean-Pierre BOUQUET du 22 octobre à tous les maires de la Marne présentant et relayant un projet de vœu préparé par l'A.P.V.F. (*Association des Petites Villes de France*) [à faire voter par les conseils municipaux](#).
- Projet de vœu à [adopter en conseil municipal](#).

◆ La suppression de la taxe professionnelle et ses conséquences sur l'ensemble de la fiscalité locale

Dès que le projet de suppression de la TP a été connu, l'AMF (*Association des Maires de France*) et les associations catégorielles représentant les maires et les présidents de communautés (*AMRF, APVF, FMVM, AMGVF, ADCF et ACUF*) ont saisi ensemble la directrice de la législation fiscale au Ministère des Finances des demandes des associations d'élus. (télécharge [la lettre de demande de l'AMF](#) à la Direction de la législation fiscale)

L'APVF (*Association des Petites Villes de France*) est une association représentative et pluralisme d'élus unanimes les projets législatifs actuels concernant les collectivités locales.

Pourquoi soutenir un tel vœu et le proposer au vote du conseil municipal ?

- ◆ Que votre commune touche ou non de la Taxe Professionnelle, toutes sont concernées par les conséquences de cette suppression, proposée sans simulation, et actuellement en débat au Parlement.
- ◆ Parce qu'il s'agit d'une attaque en règle contre l'autonomie des collectivités locales.

Rubrique II

LE CONTEXTE

◆ Faut-il défendre la Taxe Professionnelle et jusqu'où ?

Depuis la suppression de la part salaire des bases de la T.P. (*décision mise en œuvre en 1999*) la disparition de celle-ci est engagée de fait.

Cette suppression, notamment pour soutenir l'industrie manufacturière (*dont on sait qu'elle n'est plus implantée dans les grandes métropoles du tertiaire*) ne doit pas être une raison pour assécher les collectivités locales comme le risque en existe.

Or, c'est ce que prépare le projet de loi de Finances pour 2010...

◆ Efficacité des dégrèvements de Taxe Professionnelle.

Faute de réformer la T.P., les gouvernements successifs ont procédé à des corrections continues et largement dégrèvé les entreprises si bien que sur les 35 milliards d'€ de produit de TP, 26 milliards sont payés par les entreprises et 9 par l'Etat !

Questions :

1- Depuis plusieurs années les associations d'élus et, notamment l'Association des Maires de France, demandent au Ministère des Finances un audit pour apprécier l'efficacité sur l'emploi des dégrèvements accordés aux entreprises.

Les ministères des Finances successifs ont toujours refusé avec obstination d'ouvrir ce dossier !

2- A St Dizier, le 20 octobre 2009, M. le Président de la République a fait un lien entre les 500 000 emplois détruits dans l'industrie en 10 ans et la Taxe Professionnelle.

- Contrairement à ce qu'avance le Président, il n'existe aucune étude économique sérieuse expliquant et démontrant ce lien.

- Tous les élus, quelle que soit leur appartenance, le savent et lui répètent. A notre avis, on peut envisager de supprimer la T.P., mais pourquoi allez chercher de si mauvais arguments pour justifier ce choix ?

- Ce que les élus veulent, ce sont des recettes pérennes et dynamiques basés sur un lien direct entre le territoire et l'activité économique ;

- Ce que les élus ne veulent pas, c'est un transfert massif de charges sur les ménages.

Rubrique III

DANS LES COULISSES DU DEBAT

◆ La vérité vue d'en haut...

« *La stratégie de Nicolas, c'est de passer en force en opposant le peuple aux élus ringards. Tant qu'il est soutenu par les deux tiers des Français, il se moque des élus.* » Brice Hortefeux – Ministre de l'Intérieur – mi septembre devant des élus UMP.

◆ **Un avertissement qui vient de haut !**

« *C'est du foutage de gueule* » déclarait mi octobre Alain Juppé, pour ajouter, le Président n'est pas « *intouchable* ». Une prise de position forte de l'ancien Premier Ministre UMP, qui succédait à des déclarations sans appel, sur les projets actuellement en débat... ([En savoir plus sur la charge d'Alain Juppé](#))

◆ **M. Hortefeux – ministre de l'Intérieur – invente l' élu clandestin.** ([Téléchargez](#))

◆ **Mardi 27 octobre 2009 : la bérézina de l'Assemblée Nationale sur le dossier de la « Taxe Professionnelle »**

Retour au texte initial du Gouvernement...

Sur la taxe professionnelle, « *Un accord parlementaire a été battu en brèche par un simple froncement de sourcil présidentiel. La coproduction législative a vécu ces derniers moments* », a lancé l'orateur socialiste en revenant sur l'affaire de l'amendement déposé par le député (UMP) Marc LAFFINEUR. Sa mesure proposait de baisser le seuil d'entrée des petites entreprises dans la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée. Le gouvernement a demandé à sa majorité de finalement voter contre son propre amendement, fruit d'un accord parlementaire droite-gauche. M. LAFFINEUR a reporté ses critiques sur la patronne du Medef Laurence PARISOT qui avait organisé la fronde, le lobbying contre cet amendement.

Prochaine échéance pour ce projet : l'examen au Sénat traditionnellement défenseur institutionnel des collectivités locales...

◆ **Maire Info : « Le quotidien d'informations en ligne destiné aux élus locaux » revient sur les dispositions adoptées le 27 octobre.** <http://www.maire-info.com/index.asp>

◆ **Réforme territoriale : c'est parti... le sénat est saisi.**

Après une saisie rapide du Conseil d'Etat, puis une adoption en Conseil des Ministres le 21 octobre, le Sénat examine le texte depuis le 28 octobre.

Malgré l'opposition de toutes les grandes associations, les réserves au sein même de la Majorité et celles, exclusivement juridiques du Conseil d'Etat, le train est lancé...

Paradoxalement, ce projet consacre le recul de la décentralisation et, place les élus sur la défensive alors que le premier problème est celui de l'Etat. ([Télécharger](#))

« *Décentralisation : les objectifs de l'Etat n'ont pas été atteints* ».

Article publié par « *les Echos* » 28/10/09 Lorsque la Cour des Comptes critique l'Etat...

Au lieu de nous laisser enfermer dans un débat strictement défensif sur fond de mise en cause des élus comme des libertés locales, demandons au Gouvernement de justifier ses choix...

[Retour page précédente](#)